

7 novembre 2023

Procès-verbal du Conseil d'école.

Membres :

Enseignants :

M. Marc AUBERTIN, Directeur
Mme. Virginie LECOMTE
M. Sébastien GENDERA
Mme. Mylène MAFFEIS
Mme. Audrey FIORINI
M. Jérôme STRACH
Mme. Charline GUTH
Mme. Océane MACLAIR

Représentants municipaux :

Mme. Anne-Catherine DI BARTOLO

Parents d'élèves élus :

M. David GAUTIER
Mme. Stéphanie KREGIELCZYK
Mme. Claire GIUA
M. Laurent BELIN

Membres excusés :

M. Antoine FALCHI, Maire
Mme Audrey VIAL, Adjointe au Maire
Mme. Déborah VALOGGIA, parent d'élève
Mme. Maeva DUBOIS JULIEN, parent d'élève
Mme. Wassila BOUGHEDID, parent d'élève
Mme. Laetitia CORREDERA, parent d'élève
M. Thierry RIZZOLO, parent d'élève
M. Julien KREGIELCZYK, parent d'élève

Ordre du jour.

- Présentation de l'équipe enseignante.
- Présentation des parents d'élèves élus.
- Rappel du rôle du conseil d'école.
- Charte de laïcité.
- Règlement intérieur de l'école.
- Effectifs actuels.
- Projet d'école.
- Présentation du Plan Particulier de Mise en Sécurité.
- Projet de sortie avec nuitées
- Entretien de l'école, travaux réalisés ou/et à prévoir dans l'école.

- Remerciements.
- Bilan financier.

La séance débute à 16h30. Les points de l'ordre du jour sont successivement abordés.
Le Président de la séance prie l'assemblée de bien vouloir excuser Mme Nathalie SOMMERLATT, Inspectrice de l'Education Nationale de la circonscription d'Hayange.

1. Présentation de l'équipe enseignante.

L'école compte 7 classes. Huit enseignants interviennent dans celles-ci.

CP, Mme. LECOMTE, 19 élèves
CP-CE1, Mme. MAFFEIS, 18 élèves
CE1-CE2, M. AUBERTIN – Mme. MACLAIR, 19 élèves
CE2, Mme. GUTH, 23 élèves
CE2-CM1, Mme. FIORINI, 24 élèves
CM1-CM2, M. GENDERA, 25 élèves
CM2, M. STRACH 25 élèves

S'ajoutent également :

- Mme. Sabine VITETTA, AESH.
- Mme. Charlotte PINTO, intervenante en Religion catholique.

2. Présentation des parents d'élèves élus.

Ont été élus lors des élections du 13 octobre 2023 :

Mme. Maeva DUBOIS JULIEN, M. David GAUTIER, M. Julien KREGIELCZYK, Mme. Wassila BOUGHEDID, Mme. Stéphanie KREGIELCZYK, Mme. Laetitia CORREDERA, Mme. Claire GIUA, M. Thierry RIZZOLO, M. Laurent BELIN

3. Rappel du rôle du Conseil d'école.

Les articles 17 et 18 du BO spécial n°9 du 3 octobre 1991 indiquent le rôle du Conseil d'école ainsi que son fonctionnement. Une copie de ces articles est distribuée aux élus.

4. Charte de la laïcité.

La charte de la laïcité à l'école est affichée à l'entrée de l'école, chacun peut s'y référer si nécessaire. Une copie de la charte est distribuée aux élus.

5. Règlement intérieur de l'école.

Le règlement de l'école est le règlement type départemental adapté aux conditions d'entrées et de sorties des locaux. Ce règlement est agrémenté d'un règlement des espaces collectifs.

Ces documents sont présentés en annexe. Le règlement est validé par l'ensemble des membres du conseil. Ce règlement devra être prochainement révisé suite aux nouvelles dispositions concernant, entre autres, la lutte contre le harcèlement scolaire.

6. Effectifs actuels.

L'école compte 153 élèves.

7. Projet d'école.

Le projet d'école porte sur 3 points.

- L'Education au développement durable : les élèves sont encore peu informés de tous les problèmes liés à l'environnement et au développement durable, même s'ils ont quelques connaissances sur le sujet.
- Le développement du vécu au niveau culturel : les élèves sont culturellement peu favorisés. Ils n'ont que peu d'occasions, au niveau parental, de se rendre dans un musée ou une salle de spectacle et de découvrir le(s) domaine(s) artistique(s).
- La résolution de problèmes : domaine régulièrement travaillé mais dont les résultats aux évaluations restent décevants. Une mise en place d'une activité systématique avec créneau dédié définie lors de la participation de l'école au programme de constellation mathématique est pérennisée.

Ces trois points sont donc travaillés.

Pour le premier point, le projet autour de la création d'un arboretum est relancé cette année, la plantation se déroulera le 14 novembre pour les élèves de CP. Le suivi des arbres plantés l'année dernière concernera les élèves de CE1, CE2 et certains élèves de CM1.

La classe de CE2 est engagée dans le projet WATTY concernant le tri des déchets. Mme Guth présente le projet.

Pour le deuxième point, une action a déjà été effectuée. Dans le cadre de la fête à Boris Bergman, organisée par le centre socio-culturel Le Sillon, les élèves volontaires de la chorale de l'école ont pu chanter à l'Arche de Villerupt devant le parolier. D'autres rendez-vous culturels sont déjà prévus. Les classes de CP et CP/CE1 sont engagées dans le dispositif « Ecole et Cinéma », les classes de CE1-CE2, CP-CE1, CE2-CM1 et CE2 assisteront à un spectacle en mars à l'Arche de Villerupt, les classes de CE2-CM1 et CM1/CM2 et CM2 sont engagées dans le concours Mosel'lire en collaboration avec la bibliothèque municipale. Toutes les classes sont engagées dans un partenariat avec cette même bibliothèque concernant la littérature et les écrits en langue française. Les classes de CE2/CM1, CM1/CM2 et CM2 participeront à une séance de cinéma délocalisée du festival du film italien de Villerupt ce vendredi. Pour finir, les élèves volontaires participent à un « atelier chorale » dont l'objectif final est un spectacle prévu le 16 juin 2023. Pour ce qui est de la prise en charge des prestations, des demandes d'aides seront faites à l'association de parents d'élèves et une contribution financière sera demandée aux parents.

Pour le troisième point, des activités spécifiques ont été mises en place pour améliorer les résultats en résolution de problèmes. Elles consistent en des activités quotidiennes basées sur plusieurs méthodes qu'elles soient traditionnelles sur papier ou vidéoprojetées. Citons, par exemple le projet « Maths hebdo » qui propose pour tous les niveaux des séries de problèmes sur un thème hebdomadaire.

8. Présentation du Plan Particulier de Mise en Sûreté.

Le Plan Particulier de Mise en Sûreté est mis en place. Aucun changement n'est à constater depuis l'année dernière. Un exercice d'évacuation incendie a été effectué. Un exercice intrusion/attentat était programmé mais a été annulé suite à l'assassinat du professeur de lettres, M. Bernard. Les comptes-rendus sont transmis aux autorités compétentes via le service informatique dédié

9. Projet de sortie avec nuitées

M. Gendra et M. Strach organisent une classe de neige avec leurs élèves de CM. Cette sortie demande une organisation et un travail de tous les instants.

M. Gendra présente les grandes lignes du projet.

La sortie est programmée du 19 mars au 24 mars 2024 à Valloire. Le montant global est important. Les enseignants comptent sur les actions de l'association « les petits boulan'joie » pour capitaliser une somme conséquente, somme qui sera déduite de la participation financière des parents.

Par ailleurs, il est demandé à Mme la Conseillère municipale le montant de la subvention municipale qui sera accordée pour ce séjour. Elle ne le connaît pas et va donc se renseigner.

10. Entretien de l'école. Travaux à prévoir dans l'école.

Les trous qui se trouvaient dans la cour ont été comblés. Le président demande à la municipalité de faire le nécessaire pour ôter les gravillons qui n'ont pas adhéré aux retouches.

Des problèmes de chauffage sont récurrents à chaque rentrée de vacances. Ne pourrait-on pas anticiper davantage le retour des élèves ?

La porte des toilettes filles donnant sur la cour est de nouveau difficile à ouvrir. Pourrait-on la faire régler ?

L'ordinateur du bureau fonctionne sous Windows 7 et certains programmes sont désormais incompatibles avec cette version de Windows. Pourrait-on prévoir une remise à niveau avec un nouveau système d'exploitation et un renforcement de la capacité de la mémoire comme cela a été fait pour les ordinateurs de la salle informatique ?

Le container à déchets recyclable situé sous le préau, rue du Conroy, n'est pas adapté à un usage par les enfants. Du fait de sa taille, le couvercle est trop lourd pour être manipulé et la mise en position verticale de ce dernier s'avère dangereux en cas de fermeture soudaine. Il a certes une utilité pour les cartons de grande taille, mais ne convient pas aux petits déchets des enfants. Serait-il possible d'obtenir un container de taille standard à deux roues en plus des containers existants ?

11. Remerciements

Le Président du conseil remercie la municipalité pour la remise en fonctionnement normal des robinets des toilettes enfants et pour le comblement des trous de la cour.

12. Bilan financier

Sur le compte de L'ASE Ecole Victor Hugo : 194,34 €

Remarques

M. Gautier fait part à l'assemblée de problèmes d'encadrement rencontrés à l'accueil périscolaire. Le président répond qu'il ne peut en aucun cas s'immiscer dans le fonctionnement de ce service puisqu'il ne dépend pas de lui. Madame la Conseillère municipale propose à M. Gautier de prendre contact avec la Mairie pour une exposition du problème.

Mme Giua propose la mise en place d'un permis internet en liaison avec la gendarmerie. L'assemblée est intéressée par sa proposition. Mme Giua transmettra donc à l'école cette proposition afin de voir si elle est réalisable ou non.

M. Belin revient sur un point qui avait été développé lors du dernier conseil d'école de l'année scolaire précédente, à savoir une éventuelle végétalisation de la cour.

M. le Président annonce qu'il a transmis à la municipalité les informations dont il disposait en début d'année scolaire sur la possibilité d'obtenir une aide financière. Pour le moment, aucune étude n'est entreprise. Mais le réchauffement climatique nécessitera une réflexion poussée sur l'avenir de l'école, la cour entièrement bétonnée rendant la situation difficile lors des chaleurs de mai-juin.